

**DGAC DSNA DTI**  
Direction de la Technique et de l'Innovation  
Rédacteur : Karine PARIZET

**MARCHÉ PUBLIC**  
ACCORD-CADRE DE SERVICES

Objet

Réalisation d'analyses de soutien  
logistique pour les systèmes  
opérationnels de la Navigation Aérienne  
et suivi de leur mise en œuvre

## Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)

Consultation n° MPF-25-21125

Date et heure limites  
de remise des plis

**20/07/2026 à 16H00 (heure de Paris)**

Procédure de passation

Procédure avec négociation  
(Article R. 2124-4 - Code de la commande publique)

Type de contrat

Accord-cadre à bons de commande  
sans montant minimum et avec montant maximum  
mono-attributaire de services

|             |       |                                                                                                                                             |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique<br>pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne<br>et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                             | Du 2026-06-15 |      |

## DIFFUSION INITIALE

| DESTINATAIRE(S)        | COPIE(S) POUR INFORMATION |
|------------------------|---------------------------|
| Candidats MPF-25-21125 |                           |

## VERIFICATION (V) / APPROBATION (A)

| Nom               | Fonction / Entité                            | V / A | Visa |
|-------------------|----------------------------------------------|-------|------|
| Karine PARIZET    | Rédactrice et chargée de suivi               | V     | KP   |
| Marie-Hélène TURA | Chef de l'antenne DTI du Pôle<br>Achats DSNA | A     | MHT  |

## MAITRISE DOCUMENTAIRE

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Référence : MPF-25-21125            |  |
| Classement et archivage du document |  |

|             |       |                                                                                                                                             |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique<br>pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne<br>et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                             | Du 2026-06-15 |      |

### ***Historique du document***

| Version du document | Date de rédaction | Raison de l'évolution                      | Auteur |
|---------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------|
| V1R0                | 15/06/2026        | Version pour publication phase candidature | KP     |

## **SOMMAIRE**

### **PREAMBULE**

|    |                                        |    |
|----|----------------------------------------|----|
| 1. | ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT .....     | 5  |
| 2. | CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE ..... | 6  |
| 3. | PRÉSENTATION DES CANDIDATURES .....    | 7  |
| 4. | JUGEMENT DES CANDIDATURES .....        | 11 |
| 5. | CLAUSE D'INSERTION SOCIALE .....       | 12 |
| 6. | RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES .....   | 13 |

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

## Préambule - Promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle et prévention de la discrimination

---

Dans le prolongement des avancées de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 et la loi n° du 6 août 2019 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le pôle ministériel est engagé dans une démarche en faveur de la diversité professionnelle et pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Le protocole pour l'égalité entre les femmes et les hommes, signé le 23 octobre 2019 entre les ministres et les représentants des personnels prévoit l'intégration de la lutte contre les discriminations dans la commande publique ministérielle.

Cette démarche, s'inscrit dans le cadre des labels « Diversité » et « Égalité » décernés par l'Agence française de normalisation (AFNOR). Ces labels ont pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les secteurs public et privé, en matière de gestion des ressources humaines et dans le cadre des relations avec les fournisseurs, les partenaires et les usagers. Les ministères sont ainsi labellisés « Diversité » et « Egalité ».

Au-delà du respect des dispositions déjà incluses dans la présente consultation, le ministère est également sensible aux actions conduites par ses prestataires, dans ce domaine, au sein de leur entreprise.

Dans cette optique, l'acheteur adresse à l'attributaire pressenti un lien vers un questionnaire relatif aux actions conduites en matière de diversité et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qu'il lui sera demandé de compléter.

Les réponses que vous voudrez bien fournir serviront à recueillir des bonnes pratiques susceptibles d'être partagées mais ne seront, en aucune façon, utilisées pour la sélection des candidatures et des offres, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

De même, l'absence de réponse n'aura aucune incidence sur l'exécution du marché.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

## 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

### ■ Acheteur :

Entité adjudicatrice :

#### **DGAC DSNA**

Direction de la Technique et de l'Innovation (DTI)  
1 Avenue du Dr Maurice Grynfolgel  
CS 53584  
31035 TOULOUSE CEDEX 1

Téléphone : +335 62 14 52 00

SIRET : 12006401900074

Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

### ■ Objet de la consultation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre.**

*La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP provisoire référencé MPF-25-21125\_CCTP Draft.*

| Code CPV   | Libellé CPV                                 |
|------------|---------------------------------------------|
| 72253200-5 | Services d'assistance relative aux systèmes |

### ■ Caractéristiques principales du contrat :

|                                                                                                                          |                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Structure                            | Lot unique                                                                                 |
|  Lieu d'exécution                     | Les prestations sont réalisées dans les locaux du titulaire, et dans les locaux de la DTI. |
|  Durée ferme / totale<br>Reconduction | 2 ans / 8 ans au total (reconductions comprises)<br>Tacite - 6 reconductions de 1 an       |
|  Performance environnementale         | Clause sociale – Clause environnementale – Critère environnemental                         |

La consultation donne lieu à un accord cadre à bons de commande mono attributaire, en application de l'article R. 2162-4 du Code de la commande publique.

**Le montant maximum HT de l'accord cadre est de 10.000.000 € (dix millions d'euros) sur la durée maximale de l'accord cadre (8 ans). Il n'y a pas de montant minimum.**

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

### ■ Procédure de passation :

Procédure avec négociation (Article R. 2124-4 - Code de la commande publique).

Cette procédure se décompose en deux phases :

- **PHASE 1 (CANDIDATURE)** : l'appel public à la concurrence, qui a pour objet d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre.

- **PHASE 2 (OFFRE)** : la consultation avec remise des documents de la consultation aux candidats admis à présenter une offre, qui a pour objet de retenir une offre sans ou à l'issue d'un ou plusieurs tours de négociation.

**C'est au début de cette phase que conformément à l'article R. 2132-2 du Code de la commande publique, la personne publique transmet le dossier de consultation aux seuls candidats retenus, par voie électronique à l'adresse suivante :**

<http://www.marches-publics.gouv.fr> (accès restreint au moyen d'un code d'accès)

### ■ Contenu du Dossier de Consultation (DC) de la Phase 1 (Candidature) :

Lors de la phase candidature, l'acheteur met à la disposition des candidats les documents suivants :

- le présent Règlement d'appel public à candidature (RAPC),
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) provisoire,
- le DC1, à renseigner par le candidat,
- le DC2, à renseigner par le candidat.

Lors du téléchargement en accès « libre » du RAPC, les candidats ne sont pas tenus de s'authentifier. Mais, afin d'assurer les correspondances électroniques, notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications, son authentification au moyen d'une adresse électronique (e-mail) reste fortement recommandée : la DSNA ne sera en aucun cas tenue responsable de l'absence de réception de tels renseignements de sa part s'il ne s'est pas authentifié sur le site.

### ■ Modalités de retrait du dossier de consultation de la Phase 1 :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

### ■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

### 3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

#### ■ Langue de rédaction des propositions :

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

#### ■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants à titre individuel ou pour chaque membre du groupement :

| Document                                                                                                                  | Descriptif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Situation juridique</b>                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Le candidat peut utiliser <b>soit</b> le Document Unique de Marché Européen (DUME), <b>soit</b> les formulaires DC1 e DC2 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Formulaire DUME                                                                                                           | <p>Document unique de marché européen au format .xml remis de manière dématérialisée lors du dépôt de pli sur le profil acheteur.</p> <p>Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles.</p> <p>Il est précisé qu'en ce qui concerne les conditions de participation, le candidat n'est pas autorisé à se limiter à indiquer dans le document unique de marché européen qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises. Le candidat fournit les renseignements et documents demandés dans l'avis d'appel public à la concurrence.</p> <p>En cas de groupement momentané d'entreprises, chaque membre du groupement remet un document unique de marché européen.</p> <p>En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant remet un document unique de marché européen.</p> <p>En application de l'article R. 2143-16 du Code de la commande publique, le document unique de marché européen devra être rédigé en français.</p> |
| <b>OU</b>                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Lettre de candidature (DC1)                                                                                               | Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Déclaration du candidat (DC2)                                                                                             | Déclaration individuelle du candidat ou de chaque membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Déclaration sur l'honneur                                                                                                 | Déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définis aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Capacité économique et financière</b>                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Chiffre d'affaires annuel (HT)                                                                                            | <p>Fournir la déclaration du chiffre d'affaires global annuel HT des 3 dernières années.</p> <p>Fournir la déclaration du chiffre d'affaires moyen HT des 3 dernières années dans le domaine d'activité en lien avec l'objet du marché.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

| Document                                     | Descriptif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Descriptif de la société                     | <p><i>Fournir une attestation de l'effectif annuel moyen faisant état de l'importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années.</i></p> <p><i>Fournir la répartition de l'effectif entre domaines technique, commercial et administratif.</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Capacité technique et professionnelle</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Moyens techniques                            | <i>Fournir la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Références de prestations                    | <p><i>Références de services effectués au cours des trois dernières années par le candidat et qui lui paraissent, par leur ampleur, leur nature ou leur complexité se rapprocher des prestations objet de la consultation.</i></p> <p><i>Pour les références, le candidat précise :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La date et le nom de l'organisation ou de la société cliente ;</i></li> <li>- <i>Le montant de la prestation ;</i></li> <li>- <i>Le niveau de responsabilité du candidat : intervenant principal, co-traitant ou sous-traitant ;</i></li> <li>- <i>La nature des prestations (organigramme des tâches) et le partage des tâches avec les sous- traitants et volumes de charge associés ;</i></li> <li>- <i>Les compétences techniques mises en œuvre ;</i></li> <li>- <i>L'organisation mise en place pour garantir la maîtrise des activités techniques : il est demandé une description simplifiée de la manière dont l'organisation a été mise en œuvre pour garantir la bonne exécution et le suivi des prestations demandées ;</i></li> <li>- <i>Le respect des délais d'exécution et de livraison prévus/réalisés ;</i></li> <li>- <i>Le candidat fournit si obtention, le justificatif d'un label, d'une certification ou d'une attestation de qualité.</i></li> </ul> |
| Qualifications professionnelles              | <i>Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Autres justificatifs</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Performance environnementale                 | <i>Fournir les éléments concernant la démarche RSE ou équivalent, bilan carbone, moyens mis en œuvre pour réduire l'impact environnemental, gestion des déchets, transports, énergie, etc., charte relation fournisseurs responsables, certifications ou labels : ISO14000 ou équivalent...</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

### **Présentation des documents :**

Le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

### **■ En cas de sous-traitance :**

Pour chaque sous-traitant présenté, le candidat devra joindre :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

Conformément à l'article R. 2193-1 du Code de la commande publique, l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement sont demandés dans les conditions suivantes dans le cas où la demande de sous-traitance intervient au moment du dépôt de l'offre.

Le candidat fournit à l'acheteur une déclaration mentionnant :

- a) La nature des prestations sous-traitées ;
- b) Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ;
- c) Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ;
- d) les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix applicables au sous-traitant ;
- e) les capacités techniques, professionnelles et financières du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie ;
- f) une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il n'est pas placé dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11.

Pour satisfaire aux obligations susmentionnées, l'entreprise qui envisage dès le dépôt de son offre de sous-traiter une partie de sa prestation complètera utilement la déclaration de sous-traitance, formulaire DC4 téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>

Il est toutefois précisé que l'appréciation des capacités d'un opérateur économique et de son/ses sous-traitants(s) est globale. Ainsi, il n'est pas exigé que chaque opérateur ait la totalité des capacités requises pour exécuter le contrat.

La notification du marché public emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

#### ■ Réponse et groupement :

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique.

En cas de groupement solidaire, la DSNA demande, par ordre de priorité décroissante :

1/ l'identification à l'acte d'engagement d'un compte bancaire unique, ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire, sur lequel sera réglé l'ensemble des prestations de l'accord-cadre ;

À défaut

2/ la répartition des prix des prestations entre les membres du groupement dans l'annexe financière à l'acte d'engagement, ce qui autorise l'identification d'un compte bancaire par cotraitant ;

À défaut

3/ en cas d'accord-cadre à bons de commande, l'acte d'engagement peut n'indiquer que la répartition technique des prestations. Dans ce cas, le groupement s'engage à fournir pour chaque bon de commande la répartition financière associée à chaque UO commandée. Ceci autorise l'identification d'un compte bancaire par cotraitant.

Conformément à l'article R. 2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

■ **Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées.

■ **Modalités de remise des candidatures électroniques et copie de sauvegarde :**

L'acheteur impose la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr), avant la date et heure limites indiquées en page de garde.

**Les plis transmis par simple courriel sont refusés.**

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture, en particulier si les plis sont volumineux et/ou si le réseau a un faible débit. La taille de chaque fichier déposé par les entreprises ne peut excéder 1 Go. En cas de dépôts successifs, il est demandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Les plis dont le téléchargement a commencé avant la date et l'heure limites mais s'est achevé hors délai sont éliminés par l'acheteur. Par ailleurs, la plate-forme déconnecte automatiquement l'utilisateur en cas d'inactivité supérieure à trente minutes.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil d'acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Si plusieurs plis électroniques sont successivement transmis avant la date limite de réception des offres par un même soumissionnaire, seul le dernier sera ouvert, conformément à l'article R. 2151-6 du Code de la commande publique. Cependant, conformément à la jurisprudence en vigueur (CE, 20 décembre 2021, n° 454801), en cas de dépôts successifs d'un même soumissionnaire, l'entité adjudicatrice appréciera les caractéristiques du dernier dépôt transmis, afin de déterminer s'il peut l'analyser comme étant une offre complète. A défaut, il procédera à l'ouverture des dépôts précédents.

**Copie de sauvegarde :**

Le candidat peut faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis indiqués en page de garde pour la remise des plis.

L'acheteur refuse une copie de sauvegarde électronique.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou papier doit faire parvenir tous ses plis en une seule fois dans les délais impartis pour la remise des plis.

La copie de sauvegarde transmise à l'acheteur sur support papier ou sur support physique électronique doit être placée dans un pli comportant la mention « copie de sauvegarde » de manière claire et lisible, porter le nom de l'opérateur économique candidat et l'identification de la procédure concernée.

La copie de sauvegarde doit être adressée à l'adresse postale de l'acheteur indiquée à l'article 1, à l'attention de Mme Karine PARIZET – MPF-25-21125 – Pole Achat Marchés.

La copie de sauvegarde est ouverte dans les cas suivants :

1° Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les plis transmis par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée ;

2° Lorsqu'un pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délais ou n'a pu être ouvert, sous réserve que la transmission du pli électronique ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans la copie de sauvegarde, celle-ci est écartée par l'acheteur.

## 4. JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### ■ Critères de sélection :

La sélection des candidatures s'effectue à partir des critères et des pièces ou informations demandées à l'Article 3 « Contenu des plis et conditions de participation ».

### ■ Critères de jugement des offres (pour information) :

Seuls les candidats retenus à l'issue de la Phase 1 (candidature) seront admis à présenter une offre qui sera analysée et classée en fonction des critères suivants :

| Critère                                    | Pondération        |
|--------------------------------------------|--------------------|
| 1. Valeur technique                        | 50% soit 50 points |
| 2. Prix TTC                                | 40% soit 40 points |
| 3. Performance environnementale de l'offre | 10% soit 10 points |

Les modalités de mise en œuvre de ces critères (sous-critères pondérés) seront précisées dans le Règlement de consultation fourni avec le DCE de la Phase 2 (offre).

Le contrat sera attribué au soumissionnaire présentant une offre économiquement la plus avantageuse, à la fin des négociations, sur la base des critères de jugement des offres.

#### Les offres sont rejetées sans être classées dans le cas suivant :

|                |                                                                                                      |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pli hors délai | Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation. |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

#### ■ **Négociation :**

La DSNA négociera avec les candidats dont les offres initiales sont classées de 1 à 3 sur la base des critères décrits à l'article 4 ci-dessus.

La DSNA se réserve le droit d'éliminer des candidats au fur et à mesure des étapes de négociation pendant la phase OFFRE.

De plus, la DSNA pourra, en application de l'article R. 2161-23 du Code de la commande publique, attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

## 5. CLAUSE D'INSERTION SOCIALE

#### ■ **Conditions particulières d'exécution :**

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail sera indiqué dans le CCAP.

Le maître d'ouvrage s'est engagé dans une politique volontariste d'insertion des personnes par le travail. En application de l'article L. 2112-2 du Code de la commande publique, le cahier des charges comportera des clauses visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage.

Pour cela, il a été décidé de faire appel aux partenaires privilégiés que sont les entreprises par le biais de la commande publique, afin de favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes.

Le titulaire devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Le respect de cette clause de promotion de l'emploi est obligatoire.

L'objectif est de procéder à de nouveaux recrutements de personnel en insertion professionnelle à l'occasion des marchés publics.

Les profils retenus devront être validés obligatoirement avant leur prise de poste.

Des candidats pourront être proposés par les Facilitateurs.

L'entreprise titulaire a le choix entre plusieurs actions :

➔ **SOIT** un nombre d'heures d'insertion sociale : 200h par tranche d'1 million d'euros de commandes HT sur la durée du marché,

➔ **SOIT** 2 actions par année d'exécution du marché parmi celles décrites ci-dessous :

- ↳ Animer une demi-journée (3h) de face à face (visite de chantier ou d'entreprise, présentation de ses métiers en salle, atelier conseil, simulation d'entretiens d'embauche, etc.) avec un groupe de personnes éloignées de l'emploi, participer à des forums de l'emploi / job dating ;
- ↳ Accueillir en stage ou en immersion conventionné au sein de son entreprise ou sur le lieu d'exécution du marché une personne éloignée de l'emploi sur une durée minimum de 35 heures ;
- ↳ Parrainer une personne éloignée de l'emploi à travers des entretiens individuels espacés d'au moins 15 jours (6 heures de face à face) ;
- ↳ Faire participer au moins un salarié ayant une fonction d'encadrement de terrain à une session de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, au recrutement sans CV ou à l'intégration de publics en insertion durant une demi-journée (3h) ;
- ↳ Autres actions sociales sur validation du facilitateur référent.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

#### ■ Modalités de mise en œuvre des heures d'insertion :

L'entreprise pourra s'appuyer sur les modalités suivantes :

- ➔ **L'embauche directe** de personnes éligibles, en contrat à durée indéterminée (CDI), en contrat à durée déterminée (CDD) par l'entreprise titulaire, ou en contrats en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage),
- ➔ **La mise à disposition** de salariés éligibles via le recours à une association intermédiaire (AI), ou à une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), ou à une entreprise adaptée de travail temporaire (EATT), ou à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), ou à une entreprise de travail temporaire (ETT),
- ➔ **Le recours à la sous-traitance ou au groupement d'opérateurs économiques** avec une entreprise d'insertion (EI), un atelier chantier d'insertion (ACI), une régie de quartier (RQ), une entreprise adaptée (EA), un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), une entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI), ou un travailleur indépendant handicapé (TIH).

#### ■ Assistance technique du maître d'ouvrage :

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette condition d'exécution, le maître d'ouvrage met à disposition une ingénierie d'insertion ayant pour objet :

- ➔ D'informer les entreprises soumissionnaires pendant la préparation de leur offre sur la base des documents remis lors de l'appel d'offres,
- ➔ D'accompagner les entreprises titulaires pour la mise en œuvre de cette condition d'exécution en fonction des spécificités du chantier et en relation avec le maître d'œuvre pour les travaux,
- ➔ De proposer des publics prioritaires.

La cellule clause d'insertion dans les marchés publics peut être jointe aux coordonnées suivantes :

Haute Garonne : 06 17 67 43 34 [csoccitanie@nova-emploi.fr](mailto:csoccitanie@nova-emploi.fr)

NB : il est précisé que l'entreprise conserve l'entière responsabilité des personnes recrutées, de la signature des contrats de travail et de la définition du programme d'insertion.

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La réponse est adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

|             |       |                                                                                                                                       |               |      |
|-------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| DSNA / DTI  | Objet | Réalisation d'analyses de soutien logistique pour les systèmes opérationnels de la Navigation Aérienne et suivi de leur mise en œuvre | Version       | V1R0 |
| Pôle Achats |       |                                                                                                                                       | Du 2026-06-15 |      |

### ■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Toulouse  
68 Rue Raymond IV  
31000 Toulouse

### ■ Droits d'auteur :

Les documents constitutifs du dossier de consultation sont protégés par la loi sur les droits d'auteur (Livre I du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction ou copie, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable de la DSNA. Toute reproduction ou copie, autres que celles nécessaires pour répondre à la consultation, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

#### Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur :

[sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr)  
ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R. 2184-12 et R. 2184-13 du Code de la commande publique.